

# Conditions générales

Utilisation du Coffee Operating Service par les consommateurs finaux – décembre 2024

## 1. Domaine d'application

Lyreco Switzerland SA (« **Lyreco** ») exploite dans les locaux commerciaux et dans d'autres locaux de ses partenaires contractuels (« **entreprises contractantes** ») des distributeurs automatiques de café, de collations et d'autres marchandises (« **produits** »). Les conditions générales suivantes (« **CG** ») s'appliquent à toutes les relations juridiques qui découlent de l'achat de produits par les consommateurs finaux (« **consommateurs finaux** »). Les présentes CG régissent exclusivement les relations entre Lyreco et les consommateurs finaux.

## 2. Achat de produits

L'offre de Lyreco est toujours limitée au stock du distributeur concerné. Lyreco n'est pas tenue de mettre un produit déterminé à la disposition du consommateur final. L'offre de Lyreco est soumise à la condition que le distributeur concerné soit techniquement opérationnel.

Un contrat d'achat valable entre Lyreco et le consommateur final est conclu lorsque ce dernier confirme le choix du produit dans l'automate correspondant.

## 3. Prix

Les prix des produits sont déterminés par les indications qui figurent sur les distributeurs concernés. La vente se fait sur la base des prix en vigueur le jour du retrait.

## 4. Badges

Lyreco met à la disposition des consommateurs finaux des badges ou segmente les badges mis à disposition par l'entreprise contractante. Les badges peuvent être rechargés à la borne prévue à cet effet au moyen d'une carte de crédit, d'une carte EC ou, le cas échéant, d'argent liquide. Le crédit ne rapporte pas d'intérêts et ne peut pas être transféré à un tiers. Lyreco doit conserver l'avoir versé.

Un seul badge peut être délivré par consommateur final. Le crédit maximum par badge s'élève en tout temps à CHF 300.-.

## 5. Paiement

Le consommateur final paie le prix d'achat des produits avec son badge ou en espèces. Le consommateur final accepte qu'une fois le contrat d'achat conclu selon le point 2 ci-dessus, le prix d'achat du produit choisi soit payé par prélèvement du montant concerné sur l'avoir disponible dans le badge. Lyreco est libérée de l'obligation de conserver l'avoir versé à concurrence du montant correspondant.

## 6. Service clients

Le consommateur final ne peut faire valoir aucun droit envers Lyreco en cas de panne ou de dysfonctionnement des automates. En cas de panne ou de dysfonctionnement, le consommateur final doit s'adresser à l'entreprise contractante.

## 7. Exclusion de responsabilité

La responsabilité de Lyreco concernant ses propres fautes est exclue dans la mesure admise par la loi et n'existe donc qu'en cas d'intention ou de négligence grave. La responsabilité des auxiliaires est entièrement exclue.

## 8. Exclusion de garantie

La responsabilité de Lyreco pour défaut de conformité des produits est exclue. Cette exclusion ne s'applique pas si Lyreco a frauduleusement passé sous silence des défauts dans les produits.

## 9. Remboursements

Pendant la durée de la relation contractuelle entre Lyreco et l'entreprise contractante, le crédit chargé ne peut être versé ni en totalité ni en partie au consommateur final qui doit utiliser l'intégralité du crédit jusqu'à son départ (pour quelque raison que ce soit). Une fois la relation contractuelle entre Lyreco et l'entreprise contractante terminée, l'éventuel crédit restant ne peut être versé qu'au consommateur final qui figure sur la liste de l'entreprise contractante concernée en tant que titulaire du badge.

## 10. Clause de sauvegarde

Si certaines dispositions des présentes CG sont invalides ou inexécutables ou le deviennent une fois le contrat conclu, la validité des autres dispositions des CGV n'est pas affectée. La disposition invalide ou inexécutable doit être remplacée par une disposition valide et exécutable dont les effets se rapprochent le plus de l'objectif économique des parties contractantes.

## 11. Modification des CG

Lyreco se réserve le droit de modifier les CG en tout temps. La version actuelle des présentes conditions générales est disponible sous <http://lyrecocoffeesolutions.ch>. En cas de poursuite de l'utilisation de l'offre de Lyreco, les conditions générales modifiées sont considérées comme acceptées.

## 12. Droit applicable et for juridique

Toutes les relations juridiques entre Lyreco et les consommateurs finaux sont régies par le droit matériel suisse. Les tribunaux de Zurich, canton de Zurich, Suisse, sont seuls compétents pour apprécier les litiges découlant de ces relations juridiques ou en lien avec celles-ci.